

CONTRÔLE D'HÉMORRAGIE - CHOC		Numéro T-B1
Conditions locales	Ordonnance médicale permanente (X) Selon le protocole (P)	
	CENTRES MULTISERVICES	CLSC
	X P	X P

PROTOCOLE :

Indications :

- Chez les clients présentant un saignement significatif et persistant et/ou une altération associée des signes vitaux.

Directives :

- Demander immédiatement l'aide d'une 2^{ème} infirmière et/ou du médecin si présence sur place.
- Se protéger contre les liquides biologiques.
 1. Localiser l'hémorragie.
 2. Vérifier la nature de l'hémorragie.
 3. Vérifier s'il y a un corps étranger.

SI OUI :

- Ne pas retirer l'objet.
- Immobiliser l'objet à l'aide d'un matériel spongieux.
- Exercer une pression au pourtour.

SI NON :

- Exercer une pression directe.

4. L'hémorragie est-elle située au niveau des membres ?

SI OUI :

- Élever le membre.
- Appliquer des compresses de gazes stériles.
- Faire un pansement compressif.
- Vérifier le pouls distal et le retour capillaire.

SI NON :

- Appliquer des compresses de gazes stériles.
- Faire un pansement compressif.

5. Hémorragie non contrôlée :

- Ajouter un nouveau pansement compressif par-dessus le précédent.
- Comprimer l'artère proximale à la blessure, si nécessaire.
- Vérifier les signes vitaux.

6. Lors d'une hémorragie non contrôlée avec plus de 3 pansements compressifs, un garrot peut être appliqué sur un membre et on doit prévoir un accès veineux.

Acte médical – Appliquer un garrot pneumatique – A-1.30.

Acte médical – Décider d'ouvrir une veine... – A- 1.10,
avec du NaCl 0,9%.

7. Organiser le transfert ambulancier en cas d'instabilité des signes vitaux ou de l'état de conscience ou référer le client accompagné à l'urgence selon la situation.

Adopté par le CMDP du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

En vigueur le : _____

Dates de révision : _____